



Communiqué de presse Diffusion immédiate

Lancement de la campagne annuelle des visites résidentielles pour la vérification des avertisseurs de fumée

La Tuque, le 8 mai 2023 – Les pompiers du Service de l'incendie et de la sécurité civile de la Ville de La Tuque débuteront ce soir leur campagne annuelle de sensibilisation résidentielle sur l'importance des avertisseurs de fumée. Cette campagne se déroulera pendant toute la période estivale dans certaines rues du milieu urbain, ainsi que dans l'ensemble du secteur de La Croche. Dans le secteur La Tuque, les visites se feront du lundi au vendredi en soirée, tandis que dans le secteur La Croche, les visites auront lieu pendant la journée. Les pompiers laisseront un dépliant d'information aux gens qui seront absents lors de leur visite.

Cette année, le secteur visé à La Tuque est à l'est du périmètre urbain, soit une partie des rues Saint-Georges, Saint-Joseph, Castelnau, Roy, Lacroix, Joffre, Réal, Saint-François, Kitchener, Neault, Scott, Desbiens, Bostonnais, Gouin, Jacques-Buteux, Élisabeth, du Coteau et du Plateau. En ce qui concerne le secteur de La Croche, toutes les résidences seront visitées.

À l'occasion de ces visites résidentielles, les pompiers vérifieront les avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone, les extincteurs et d'autres éléments pouvant optimiser la protection et la sécurité des citoyens. Ils en profiteront aussi pour vérifier que le numéro civique de la résidence est bien lisible à partir de la voie publique, ce qui aide les services d'urgence à bien localiser une résidence en cas d'urgence, contribuant ainsi à un service optimal pour le citoyen en cas de besoin. Les pompiers discuteront avec les citoyens, afin de leur transmettre de précieux conseils permettant de prévenir un incendie à la maison. Ils remettront aux propriétaires et locataires un dépliant conçu à partir des résultats d'enquête de la division prévention incendie latuquoise, qui identifie les causes les plus fréquentes et évitables des incendies qui ont eu lieu dans l'agglomération de La Tuque au cours des dernières années.

Ce programme de prévention incendie est une belle occasion pour le citoyen de rencontrer les pompiers et discuter avec eux. C'est aussi une belle occasion pour les pompiers de créer un bon contact avec les citoyens. Les personnes qui désirent recevoir plus d'informations au sujet de la sécurité incendie ou qui ont des questions à ce sujet, sont invitées à communiquer avec les pompiers-préventionnistes de la division prévention à la caserne incendie de La Tuque au 819 523-9797 sur les heures de bureau.

Les citoyens qui sont touchés par cette campagne de visites résidentielles recevront un avis via le Service d'alertes municipales (SAM) pour les aviser que les pompiers iront leur rendre visite dans les jours qui suivront. La Ville de La Tuque rappelle aux citoyens qu'il est important de s'inscrire au SAM si ce n'est pas déjà fait, surtout si on est un nouveau citoyen installé depuis peu de temps à La Tuque. Il est important aussi de mettre ses coordonnées à jour si on déménage ou si on change de numéro de téléphone.

Le SAM permet à la municipalité d'aviser les citoyens lorsqu'il y a des travaux près de chez eux, une situation d'urgence, un bris d'aqueduc, un avis d'ébullition préventif d'eau potable, etc. Les citoyens peuvent recevoir les messages par téléphone, SMS ou par courriel. La gestion des comptes citoyens pour le SAM se fait à partir du site Web de la municipalité. Les personnes qui ont besoin d'aide pour s'assurer que leurs coordonnées sont à jour dans le SAM peuvent aussi communiquer avec Info-Service qui les accompagnera dans cette démarche.

CITATION

« Lorsqu'un incendie prend naissance dans un domicile, la présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel double les chances de survie des occupants de la maison ou du logement. Une personne n'a que 3 minutes pour évacuer une résidence qui est en feu. S'il n'y a aucun avertisseur de fumée fonctionnel dans la résidence, les personnes qui y habitent risquent de ne pas pouvoir évacuer le bâtiment à temps et d'y perdre la vie. Cette action de prévention permet de réduire les risques par le biais de la sensibilisation. »

 Alexandre Bilodeau, directeur adjoint et chef de la division prévention au Service de l'incendie et de la sécurité civile de la Ville de La Tuque

-30-

Sources:

Alexandre Bilodeau, t.p.i., CFEI, directeur adjoint et chef de la division prévention incendie Ville de La Tuque 819 523-9797 abilodeau@ville.latuque.gc.ca

Hélène Langlais, chef de service aux communications Ville de La Tuque 819 523-8200, poste 2112 hlanglais@ville.latuque.qc.ca